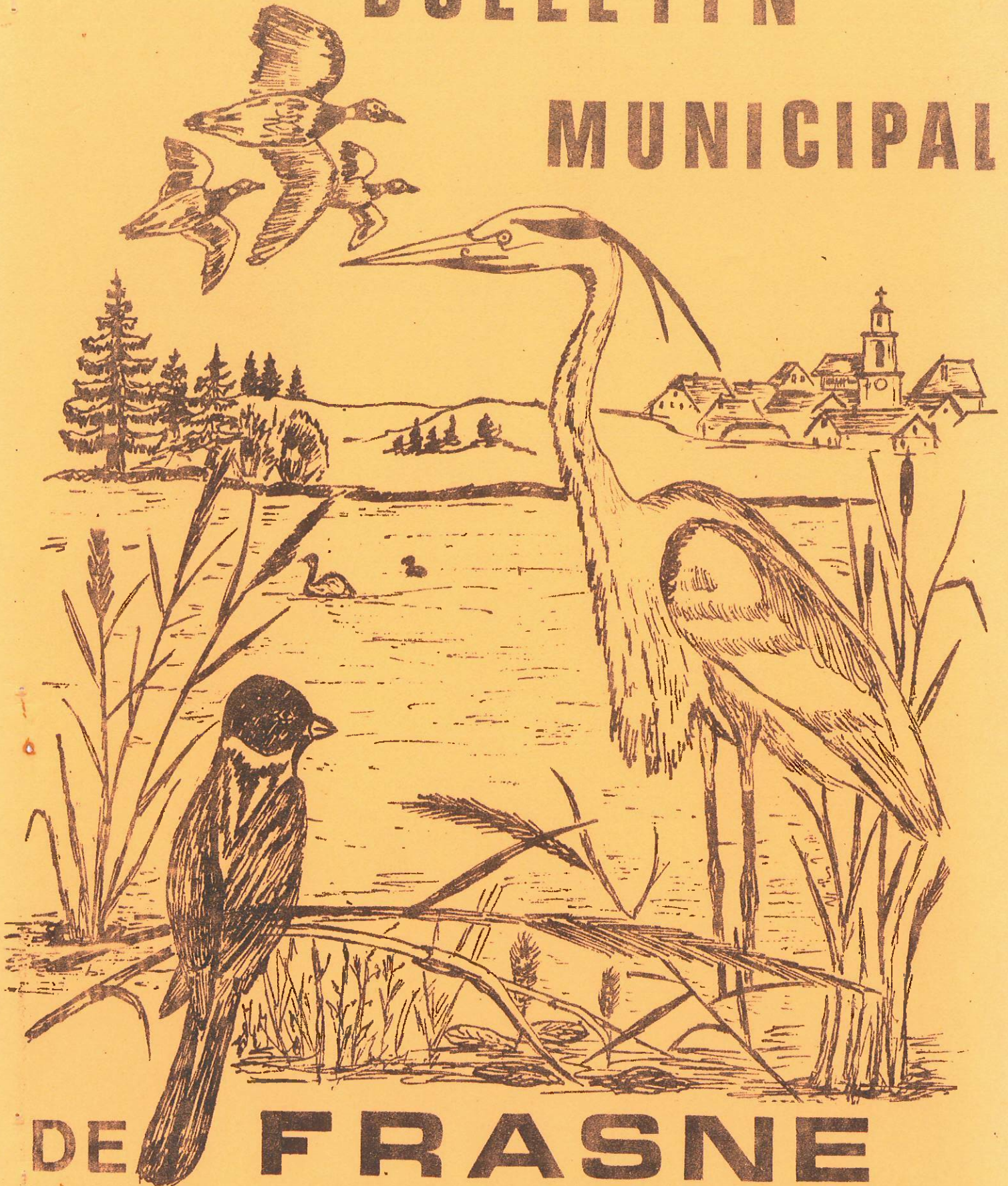


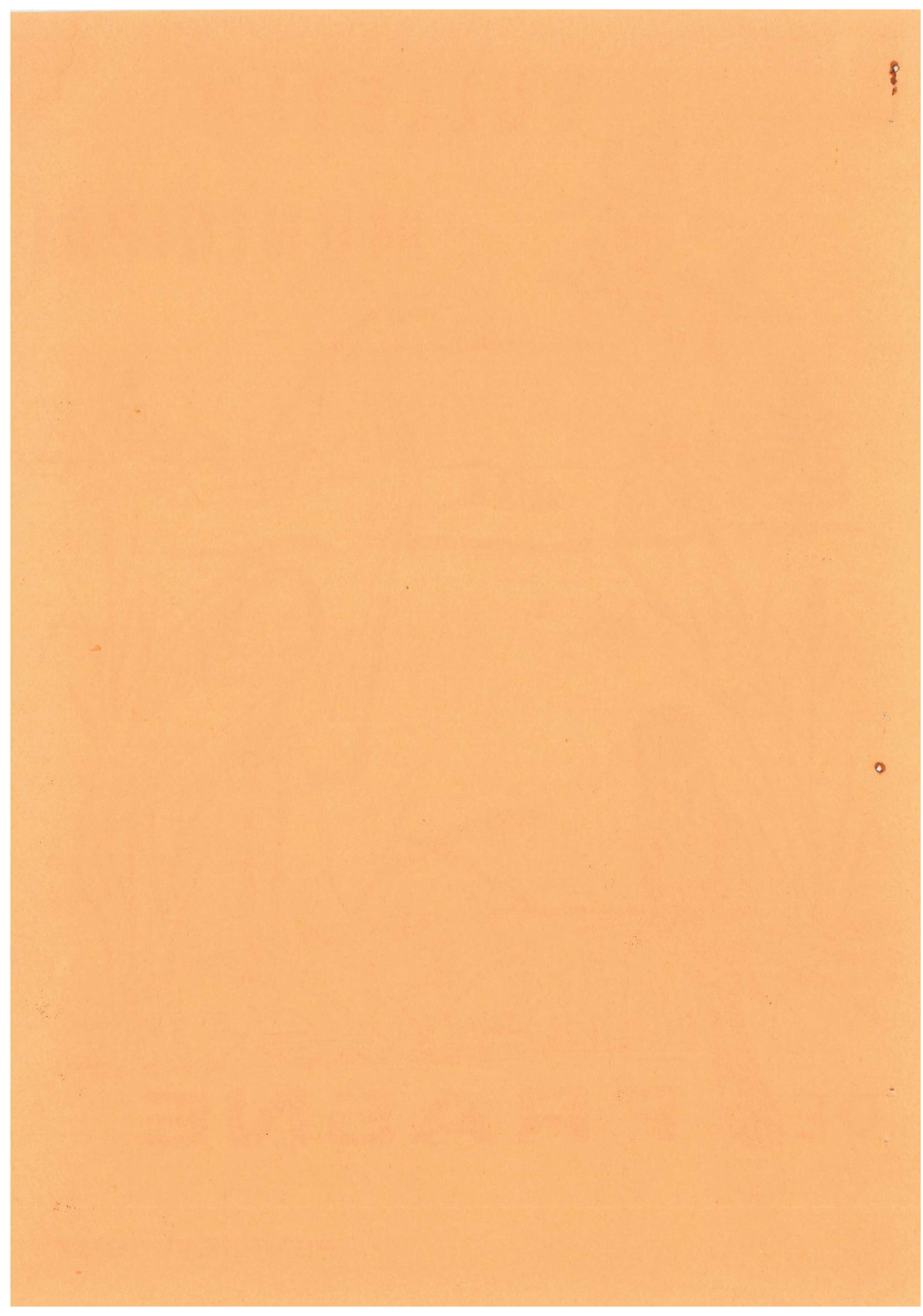
**BULLETIN**

**MUNICIPAL**



**DE FRASNE**

**FEVRIER 1987**



# EDITORIAL

Il est de coutume depuis 16 ans de vous informer de la gestion communale, des principales réalisations, et des projets dont les élus ont la responsabilité .

Vous trouverez dans ce bulletin les résultats financiers de la Commune, les travaux réalisés au cours de l'année et les projets en cours .

Comme vous le constaterez dans la présentation du budget, les finances communales sont saines , mais, par souci de prudence, les investissements ont été moins importants que les années précédentes . Malgré tout, l'amélioration de la traversée du village a pu s'effectuer grâce au concours financier du Département et nous a permis de faire la remise en état des trottoirs dans de bonnes conditions . La route des Cités sera définitivement terminée, et le nouvel étang, réalisé avec la concours financier du Département et de la Fédération de pêche, sera mis en eau au printemps . L'ouverture d'une nouvelle route d'exploitation en forêt de Bonnevaux améliorera la productivité de cette forêt . Les sociétés locales disposent depuis quelques mois d'une salle de réunions et d'expositions aménagée dans le sous-sol de la Mairie . Cette salle sera également louée aux personnes désirant se réunir dans notre localité . .

Le Centre d'accueil dont il est question depuis plusieurs années , confronté à de nombreuses difficultés , sera construit prochainement . Ce projet important ne fait , certes , pas l'unanimité de la population ; Mais les élus , soucieux du développement de notre village , ont pris leurs responsabilités à une très forte majorité . Au cours de l'année , un programme sera proposé pour l'amélioration de l'habitat ancien , et permettra aux propriétaires intéressés de bénéficier d'une aide importante de l'Etat pour rénover les logements vétustes . Cette action aura un double but : redonner vie au coeur du vieux village sans pénaliser le budget communal , n'appelant pas de nouvelles infrastructures puisque déjà existantes . Le Plan d'occupation des sols est entré dans sa phase finale . Il déterminera la politique de l'investissement pour l'avenir .

Comme beaucoup de villages ruraux , la crise ne nous épargne pas , et nous subissons des pertes d'emploi dans l'artisanat et le commerce . Dernièrement notre inquiétude se portait du côté des frontaliers , la zone frontalière évoluant dans ses limites territoriales . Mais il semble que depuis quelques jours , on puisse être rassuré à ce sujet .

Si l'effort des Municipalités successives s'est porté plus particulièrement sur l'amélioration du cadre de vie , ( écoles , services publics , communications , loisirs .... ) nécessaire au maintien et à l'augmentation de la population , nous devons déplorer un nombre d'actifs encore insuffisants , mais indispensables , pour financer les charges afférentes aux investissements réalisés ces dernières années : ( entretien , frais de fonctionnement , personnel communal . )

En conclusion , si l'on veut garder un cadre de vie accueillant et conserver une pression fiscale acceptable , il faut plus d'actifs et dans ces temps difficiles , faire preuve de solidarité entre nous .

En ce début d'année , je tiens à remercier les adjoints , les conseillers municipaux , le personnel communal pour leur contribution ; tous participent à quelque titre que ce soit à la vie quotidienne de notre village . Nous collaborons , nous coopérons pour assurer un maximum de bien-être et de bonheur à nos concitoyens . Si l'administration d'une collectivité a des exigences , elle a aussi de nombreuses contraintes . L'équipe municipale doit les vaincre et les surmonter , certes , avec de la compréhension , mais aussi de la bonne volonté et du dévouement .

Nul ne sait ce que nous réserve cette nouvelle année . Mais unis dans le même idéal , conscients de la même finalité de notre tâche , nous lutterons quelque soient les circonstances pour préserver l'avenir de notre Commune , et le bien-être de nos habitants .

Je formule donc un voeu : que l'état d'esprit qui nous rassemble , qui nous unit , se renforce toujours d'avantage pour assurer à FRASNE plus de bonheur .

Le Maire ,

Les deux premiers paragraphes de ce chapitre  
 sont consacrés à la description des  
 conditions de travail et à l'état  
 de santé des ouvriers. Les  
 conclusions de ces études sont  
 présentées dans le tableau ci-dessous.

Les résultats de ces études ont  
 permis de constater que les  
 conditions de travail sont  
 très défavorables et que  
 l'état de santé des  
 ouvriers est en constante  
 détérioration.

Le titre

# COMPTE ADMINISTRATIF 86

## SECTION FONCTIONNEMENT

### recettes

Taxe enlèvement ordures ménagères .....	120 000
Taxe d'assainissement .....	30 070
Vente de bois .....	1 463 396
Menus produits forestiers .....	1 383
Location chasse et pêche .....	400
Location des immeubles ( communaux -logements - salle des fêtes .....)	111 553
Droits de voirie ( places pour taxis) .....	734
Concessions dans le cimetière .....	1 066
Revenus des titres .....	351 066
Intérêts des prêts et créances .....	399
Recouvrement de prestations sociales .....	8 809
Recouvrement de traitements .....	21 349
Autres recouvrements .....	15 095
Participation de l'Etat (frais d'élections).....	1 179
Participation du Département (interventions : des pompiers ).....	52 687
Dotation globale de fonctionnement:	
- dotation de base ;.....	89 569
- dotation de péréquation .....	55 886
- dotation de compensation .....	30 745
- garantie de progression .....	8 595
- dotation spéciale instituteurs .....	86 589
- dotation de référence .....	478 016
- régularisation de l'exercice écoulé .....	9 068
Attribution sur permis de chasser .....	610
Taxe additionnelle aux droits de mutation .....	15 372
Licence débits de boissons .....	3 672
Impôts sur les spectacles .....	506
Taxe sur l'électricité .....	130 695
Taxe sur la publicité .....	1 612
Impôt forfaitaire sur les pylônes .....	64 908
Produits des impôts locaux .....	689 071
Attribution du fonds national de la TP .....	8 711
Subvention fiscale .....	13 056
Excédent de fonctionnement reporté .....	2 440 089

---

**TOTAL DES RECETTES .....** 6 305 956

# COMPTE ADMINISTRATIF 86

## SECTION FONCTIONNEMENT

### dépenses

Habillement .....	1 101
Carburants .....	8 448
Combustibles .....	145 865
Produits entretien .....	3 079
Fournitures de voirie .....	10 308
Fournitures scolaires .....	31 268
Fournitures de bureau .....	13 048
Autres fournitures .....	12 990
Rémunération personnel permanent .....	474 493
Rémunération personnel temporaire .....	25 705
Rémunérations diverses (pompiers , instituteurs)	136 296
Charges sociales .....	172 459
Impôts fonciers .....	144 387
Droits d'enregistrement .....	397
Entretien de terrains .....	2 034
Entretien dans les bois et forêts .....	69 833
Entretien des bâtiments .....	28 971
Entretien des voiries et réseaux .....	45 049
Entretien du matériel .....	10 093
Entretien du matériel de transport .....	32 635
Travaux d'exploitation à l'entreprise (forêts)	45 207
Acquisition de petit matériel .....	1 858
Electricité .....	186 105
Frais d'étude du POS .....	2 741
Primes d'assurance .....	32 867
Contingent pour dépenses d'aide sociale .....	140 395
Frais de garderie des bois .....	80 926
Cotisations municipales .....	17 682
Participation au, SIVOM .....	188 502
Autres participations .....	8 787
Honoraires médicaux .....	23 398
Primes à la naissance .....	725
Prix (dictionnaires aux élèves de CM2 ) .....	5 606
Subventions aux associations .....	50 728
Fêtes et cérémonies .....	30 442
Impression ( guide de la Réserve naturelle ) ;	45 000
Documentation générale .....	4 143
Frais de PTT .....	14 485
Indemnités maire et adjoints .....	69 815
Intérêts des prêts .....	343 665
Charges antérieures .....	180
<b>TOTAL DES DEPENSES .....</b>	<b>2 601 319</b>



# COMPTE ADMINISTRATIF 86

## SECTION INVESTISSEMENT

### recettes

---

Subventions :	pour centre d'accueil .....	50 000.00
	pour chauffe eau collègue .....	7 639.00
	pour électrification .....	24 490.44
	pour voirie communale .....	30 479.00
	pour panneaux information .....	11 336.19
	pour trottoirs rue du Marais .....	55 267.00
	pour assainissement étang .....	160 000.00
	pour sentiers pédestres .....	600.00
	Dotation globale d'équipement .....	16 031.00
	Emprunt pour la route forestière de la Joux .....	80 000.00
	Fonds de compensation de la TVA .....	271 909.00
	Taxe locale d'équipement .....	52 866.00
	Participation coopérative école maternelle (four)..	9 604.00
	Participation club de foot pour chauffe eau .....	8 160.00
	Remboursement de TVA pour collègue Pontarlier .....	1 090.56
	Ventes de terrains .....	136 990.00
	Remboursement de la rente de 4,5% .....	71 015.00
	Remboursement annuité usine CEBE .....	124 380.00
	Remboursement TVA sur travaux électriques .....	12 292.43
	Excédent investissement reporté .....	382 620.00

=====

TOTAL DES RECETTES .....	1 506 768.00
--------------------------	--------------

# COMPTE ADMINISTRATIF 86

## SECTION INVESTISSEMENT

### dépenses

Centre d'accueil .....	73	508.28
Acquisition d'un photocopieur .....	34	394.00
Acquisition four à céramique pour école .....	11	391.14
Chauffe eau vestiaires du foot.....	9	690.01
sécurité bâtiments communaux .....	1	232.25
Chauffe eau du collège .....	22	700.00
Matériel centre de secours .....	12	269.78
Panneaux information gare SNCF .....	11	336.19
Mobilier salle sous-sol mairie .....	23	008.40
Acquisition de terrains .....	27	991.95
Programme ONF dans les forêts .....	45	060.40
Matériel de déneigement .....	2	065.06
Aménagement salle sous-sol mairie .....	125	668.64
Chauffage de la cure .....	6	562.14
Réfection logement au groupe .....	29	616.17
Passage canadien .....	4	184.97
Puits perdu .....	33	379.97
Route forestière du creux au lard .....	64	876.00
Renforcement électrique .....	1	671.12
Elargissement chemin de Combressand ....	208	695.28
Signalisation routière .....	6	072.32
Trottoirs de la grande rue .....	328	452.13
Eclairage place de l'église .....	3	071.74
Aménagement réserve naturelle .....	13	609.49
Création d'un étang communal:		
- travaux d'assainissement .....	496	473.82
- travaux hydrauliques .....	1	779.00
Route forestière de la forêt de la Joux sur la commune de Bonnevaux .....	121	675.51
Remboursement des emprunts .....	283	686.44

=====

TOTAL DES DEPENSES ..... 2 131 400.99

# GRANDE RUE

Depuis de nombreuses années ,les trottoirs de la Grande Rue étaient dans un état déplorable,à tel point que les piétons étaient parfois obligés de marcher sur la chaussée ,pour éviter les trous et les cailloux du revêtement.

Cet état de chose n'avait pas échappé aux responsables communaux qui désiraient vivement y remédier,mais d'autres réalisations en cours ou en projet ,grevaient les finances communales ,et un ordre de priorité avait été établi pour les travaux à programmer.

Toutefois l'année 1986 allait enfin voir les réfection des trottoirs de la Grande Rue, et l'opération allait être financièrement avantageuse, puisque les Ponts et chaussées procédant simultanément à la réfection de la chaussée ,des subventions pouvaient être obtenues par la commune pour la réparation des trottoirs.

Après plusieurs visites de la commission responsable ,il a été décidé de procéder au remplacement de la presque totalité des bordures du côté droit de la chaussée dans le sens Fresne -Pontarlier, depuis la place Girod jusqu'à la rue de la Vieille Eglise. De l'autre côté beaucoup moins détérioré,les bordures défectueuses ont été remplacées par des bordures de récupération.

Les travaux de pose des bordures et de revêtement en enrobés de ces trottoirs,ont été confiés à l'entreprise SACER ,et chacun a pu remarquer et apprécier ,le fini et le suivi des travaux.

Des particuliers ont en outre pu profiter de l'occasion pour faire terminer , à leurs frais, des portions de cour ou de trottoirs.

**COUT DES TRAVAUX :** 340 000 F  
**SUBVENTION :** en cours d'étude par le Conseil Général

## CHEMIN DE COMBRESSAND

A la suite de la construction du passage souterrain ,et à la fermeture du passage à niveau SNCF ,il avait été décidé d'élargir la route qui dessert le quartier des cités ,depuis la sortie des Ponts jusqu'à la grande cité SNCF.

Après accord des propriétaires riverains pour le rachat des terrains nécessaires à l'élargissement de la route ,les travaux ( qui avaient commencé l'automne précédent ) ont pu reprendre au printemps ,et ont été exécutés sous la responsabilité de la DDE par l'entreprise CUENOT de Levier pour le gros oeuvre et par la SACER pour le goudronnage.

En attendant l'achèvement des travaux prévu pour 1987,les habitants de ce quartier bénéficient d'une voie large et bien dégagée pour accéder au village

**COUT DES TRAVAUX ACTUELLEMENT REALISES = - 208 695 F**

Le Conseil Général nous a attribué une subvention de 56 818 F

# MAIRIE

Lors de la construction de la Mairie, une salle en sous-sol avait été prévue dans les plans, de dimensions similaires aux salles qui existent au rez-de-chaussée (celles-ci étant séparées entre elles par des rideaux mobiles)

La salle du sous-sol n'avait pu être achevée pendant les travaux le coût de la construction étant suffisamment onéreux à cette époque pour le budget de la commune.

Bien que la municipalité disposât déjà de plusieurs salles de réunions, il s'averrait nécessaire, à la fois pour des raisons pratiques et d'économies, d'achever la salle en sous-sol. En effet, elle est autonome, plus facile à chauffer et ne nécessite pas de nettoyage immédiat après une réunion, comme c'est le cas pour la grande salle du rez-de-chaussée qui sert pour les mariages ou les cérémonies officielles.

Les demandes de salles de nombreuses sociétés étant de plus en plus fréquentes (même de sociétés extérieures à la commune), la Municipalité a donc décidé au début de l'année 1986, de faire procéder à l'aménagement de la salle.

A la suite de plusieurs réunions ou d'expositions - en particulier celle du POS - qui ont déjà eu lieu dans cette salle, chacun a pu constater qu'elle avait été aménagée avec beaucoup de goût, et qu'elle était réussie et très pratique. Un seul défaut, l'acoustique, mais il y sera pallié prochainement par la pose d'un rideau.

Les travaux ont été exécutés par les entreprises GODIN pour le sanitaire, chauffage et électricité, BETTINESCHI pour le carrelage, VIEILLE pour la menuiserie et CHAGROT pour les plâtres - peintures.

COÛT TOTAL DES TRAVAUX .....	125 668.64 F	TTC
Achat du matériel (tables, chaises)	23 008.40 F	TTC
	=====	
	148 677.04 F	TTC

## TRAVAUX DIVERS

Pose d'un chauffe eau au collège ..... 22 700.00  
dont une subvention de 7 639.00F

Modification du puits perdu de l'ancienne porcherie. Ce puits reçoit en particulier toutes les eaux pluviales du creux Chautard. Complètement obstrué, il ne pouvait plus absorber les eaux du secteur, ce qui provoquait très souvent des inondations dans les caves des maisons du lotissement. Avec l'entreprise JEANNIN nous avons changé toutes les buses et dégagé la faille.

Coût des travaux ..... 33 379.97 F TTC

# ETANG

Le Projet date de 1974 . A l'époque, Monsieur LAMY et son conseil ,soucieux d'améliorer le patrimoine de Frasne,profitèrent des travaux effectués sur la route nationale de Champagnole -Pontarlier pour réaliser, avec les remblais,une digue de 500 m de long et d'un volume considérable. Cette judicieuses utilisation du matériau de récupération représente la première tranche de travaux d'aménagement d'un étang situé sur la route de Frasne à Bonnevaux ,dite du Suchal.

Restait le problème financier qui stoppa net la réalisation du projet. La municipalité actuelle ,ayant décidé de jouer la carte du tourisme; il lui faut trouver des atouts pour valoriser le site.

C'est pourquoi l'idée de créer un nouvel étang revit le jour, et, l'hiver dernier,le projet fut étudié à nouveau avec le concours du Comité de la Société de pêche et de la DDA.

Le souci majeur fut de trouver des subventions.Il fallut établir des devis ,monter un dossier pour l'assainissement,un dossier pour la création d'un plan d'eau de pêche,enfin un dossier pour le Conseil Général (aménagement de sites touristiques) qui doit décidé ,début 87 ,de l'attribution d'une subvention.

Démarches ,contacts, réunions d'étude se succédèrent et aboutirent à un résultat concret

COUT TOTAL DES TRAVAUX :.....	740 000F
-------------------------------	----------

(assainissement ,vannage  
étanchéité )

Il faut déduire :	la récupération de la TVA .....	115 000F
	Les subventions .....	350 000F

Ce qui laisse à la charge de la commune .....	275 000F
---	----------

Naturellement il faut terminer les travaux . Les sociétés de chasse et de pêche ont déjà effectué une corvée de nettoyage à l'automne ,et aménageront les abords en remplaçant au printemps la barrière et en plantant des arbres. La société de chasse a pris la décision de classer cet étang en réserve.

D'ores et déjà,certains promeneurs ont pu admirer le plan d'eau qui s'incère à merveille dans le cadre. Il est prévu d'y créer un camping , le but du conseil étant d'aménager un complexe de loisirs de plein air,agréable à tous, et qui s'étendrait du ball-trap jusqu'au parcours de santé, englobant le camping ,les étangs ,les chemins pédestres et la réserve naturelle.

## LE PARCOURS SANTE

Avant d'entreprendre cette réalisation, la commune fit une enquête:

- qui serait intéressé ?
- une société se chargerait-elle de la surveillance ?

Ayant l'assurance que le parcours santé serait utilisé de temps en temps par le Collège et surtout par les pompiers, le conseil décida de mettre le projet sur pied dès ce printemps.

Le parcours "SPORT POUR TOUS" se présente sous la forme d'une piste d'un kilomètre de longueur, jalonné d'une vingtaine de postes ou agrès où les participants exécuteront des exercices déterminés, indiqués sur des panneaux. Sa longueur et son tracé sont adaptés à la nature du terrain.

Il s'adresse aussi bien aux adultes, qu'aux enfants, à des personnes ayant un passé sportif ou non, aux individuels ou aux familles.

Le parcours "SPORT POUR TOUS" dans sa conception, et tout au long de la piste, est basé sur l'alternance entre le travail des groupes musculaires entre la musculation proprement dite et les assouplissements.

La recherche d'un sous-bois situé à proximité de la localité nous a amenés à prévoir son implantation dans la parcelle 13 à l'entrée du Forbonnet par la route du Suchal, ceci en accord avec l'ONF.

Un point "noir" sur ce parcours : La décharge !!

## LE DEPLACEMENT DE LA DECHARGE

Personne ne regrettera la décharge inesthétique et nauséabonde du Lhotaud ! Elle est appelée à disparaître très prochainement du futur secteur de loisirs, ...mais il faut l'implanter ailleurs.

A ce propos, il est rappeler que la décharge ne doit en aucun cas recevoir des ordures ménagères ni de verre.

Dans un premier temps le conseil avait envisagé d'acquérir la carrière Lonchamp, mais une société s'étant portée acquéreur il fallut trouver une autre solution. Monsieur Georges Vanthier met à disposition son ancienne carrière, route de Bief du Fourg. Elle sera mise en service dès que les travaux d'aménagement : accès, pose de barbelés et grillage seront terminés

# FORETS

Parcelles	cube	prix de vente	adjudicataire
Bois des Auges	104	24 500	Delacroix
Forbonnet	418	112 000	Chauvin
	277	80 000	Beschet
	256	110 000	Louvrier
La Joux	507	202 000	Vuillemin
<u>vente du 17 juin 1986</u>			
Article 138	249	94 000	Cheveaux
La Joux	234	68 000	Renaud
	803	315 000	Renaud
<u>Vente du 16 septembre 1986</u>			
Forbonnet	865	244 000	Petit Maire
	460	166 000	Louvrier
Billin	83	11 200	Calvi
Vente entre Habitants		22 000	
<b>TOTAUX</b>	<b>4 250 M3</b>	<b>1 449 100</b>	

PRIX MOYEN DU M3 = 340F

## ROUTE FORESTIERE DE LA JOUX

En raison de l'état de vétusté et d'usure que présentait l'ancienne route et de sa trop forte déclivité pour les usagers, la commune a décidé en accord avec l'ONF de créer un nouvel itinéraire de desserte.

Empruntant le territoire de BOUVERANS et aboutissant dans la parcelle 5, cette route dessinée et profilée par les services de l'ONF présente désormais toutes les qualités requises pour un accès aisé et sûr aux parcelles 5-6-7-8 et à la moitié de la parcelle 4.

Suite à l'appel d'offre lancé par les techniciens de l'ONF, les travaux furent confiés à l'entreprise BONNEFOY de SAONE pour la somme de 134 628 F TTC dont 25% sont subventionnés par la DDA.

La commune de FRASNE tient à remercier celle de BOUVERANS pour sa compréhension et sa bonne volonté afin de nous laisser mener à bien ce projet.

## TRAVAUX POUR 1987

Au bois du Forbonnet:

- renforcement de la route existante entre les parcelles 13 et 14 sur une longueur de 300 M et création d'une plate-forme permettant l'entrepôt des grumes et la manœuvre des camions.
- curage des fossés de chaque côté de cette route.
- raccordement de la route existante sur une trentaine de mètres permettant l'accès en vue du débardage de la parcelle 15
- curage de l'ancien fossé de la parcelle 1 sur une longueur de 400 M
- choix d'un nouveau sapin président et d'un vice-président, certainement dans la parcelle 10

EN 1986 la commune a dépensé 493 606 F dans ses forêts .

## AMENAGEMENT DE LA FORET

La rédaction du projet de révision d'aménagement étant à présent suffisamment avancée, je peux vous fournir les éléments d'information suivants :

### 1° - Evolution du volume sur pied

	Volume en 1969	Volume en 1985
Ancienne 1ère Série FORBONNET, BILLIN, BOIS DES AUGES	Total : 129 132 m <sup>3</sup> A l'ha : 400 m <sup>3</sup>	Total : 119 610 m <sup>3</sup> A l'Ha : 338 m <sup>3</sup>
Ancienne 2ème Série LA JOUX	Total : 33 606 m <sup>3</sup> A l'Ha : 385 m <sup>3</sup>	Total : 24 339 m <sup>3</sup> A l'Ha : 279 m <sup>3</sup>
VOLUME TOTAL	162 738 m <sup>3</sup>	143 949 m <sup>3</sup>
VOLUME A L'HA POUR L'ENSEMBLE DE LA FORET	397 m <sup>3</sup>	327 m <sup>3</sup>

Cette diminution du capital sur pied correspond à une volonté clairement exprimée dans le dernier aménagement de rajeunir la forêt par l'application d'une possibilité sensiblement supérieure à la production de la forêt.

.../...



## 2° - Evolution de la possibilité

L'ancien aménagement prévoyait les possibilités suivantes :

	1ère Série	2° Série	TOTAL
Régénération	1 400 m3	450 m3	1 850 m3
Amélioration	2 000 m3	450 m3	2 450 m3

**POSSIBILITE TOTALE = 4 300 m3**

Le nouvel aménagement définit deux nouvelles séries :

- une série régulière d'une surface de 363.12 ha
- une série jardinée d'une surface de 77.57 ha regroupant les parcelles situées sur tourbière où la régénération de la forêt doit être menée de manière plus progressive.

La nouvelle possibilité s'établit de la manière suivante :

1° Série régulière : possibilité en régénération : 2 700 m3  
Volume présumé réalisable  
en amélioration : 1 000 m3  

---

TOTAL : 3 700 m3

2° Série jardinée : parcelles parcourues par contenance (surface) avec indication d'un volume présumé réalisable de 450 m3/an.

La possibilité totale de la forêt s'établira donc à 4 150 m3 correspondant à une baisse de 3.5 % en volume par rapport à l'ancienne possibilité.

Il convient cependant de remarquer que si le volume présumé réalisable en amélioration accuse une baisse sensible, la possibilité en régénération passe de 1 850 à 2 700 m3.

Par ailleurs, la série jardinée regroupe les anciennes parcelles suivantes : 16, 11 (partie Sud - "Creux au Lard"), 10, 8, 24, 12 + 17 partie, 1, 1bis (à classer dans l'ordre) dans lesquelles des extractions de vieux bois sont nécessaires.

On aura donc, par rapport à l'ancien aménagement une amélioration qualitative des bois récoltés (plus forte proportion de "gros bois") qui devrait se traduire par un maintien du revenu financier de la forêt, en dépit de la légère baisse constatée sur le volume à prélever.

.../...

Information on the following pages

1980-1981	1979-1980	1978-1979	TOTAL
1,000	1,000	1,000	3,000
1,000	1,000	1,000	3,000
1,000	1,000	1,000	3,000

POSSIBILITIES

The following information is provided for your information. The data is based on the most recent available information. The data is subject to change without notice.

TOTAL

The following information is provided for your information. The data is based on the most recent available information. The data is subject to change without notice.

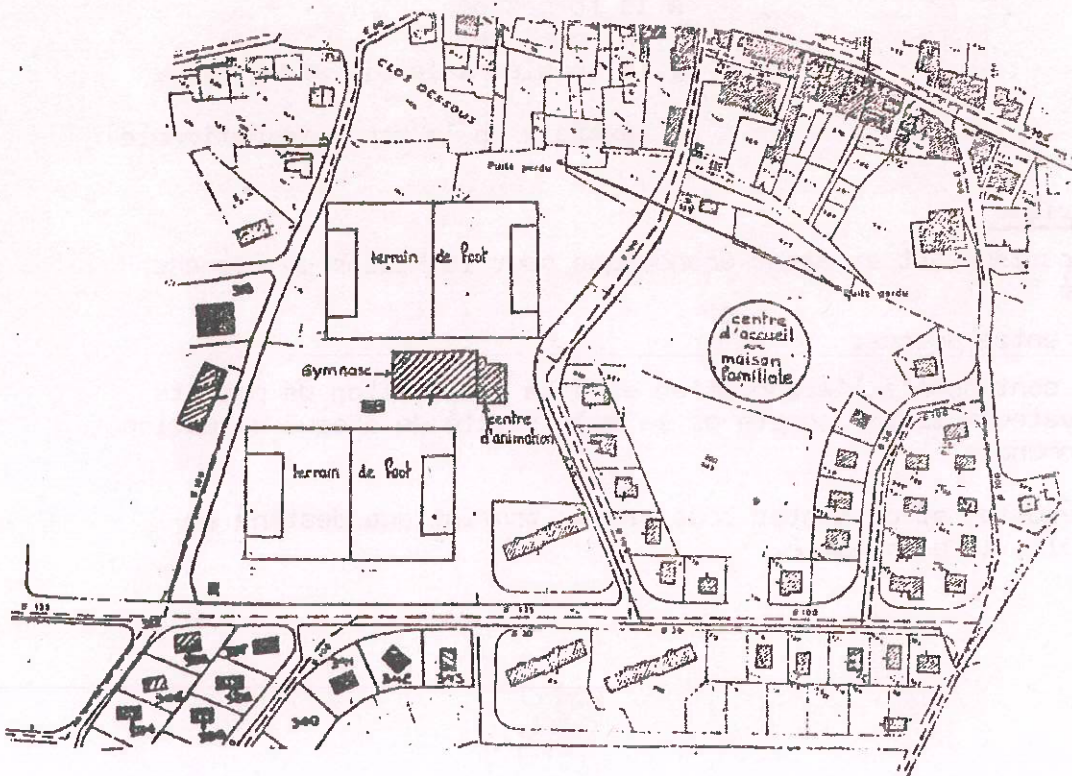
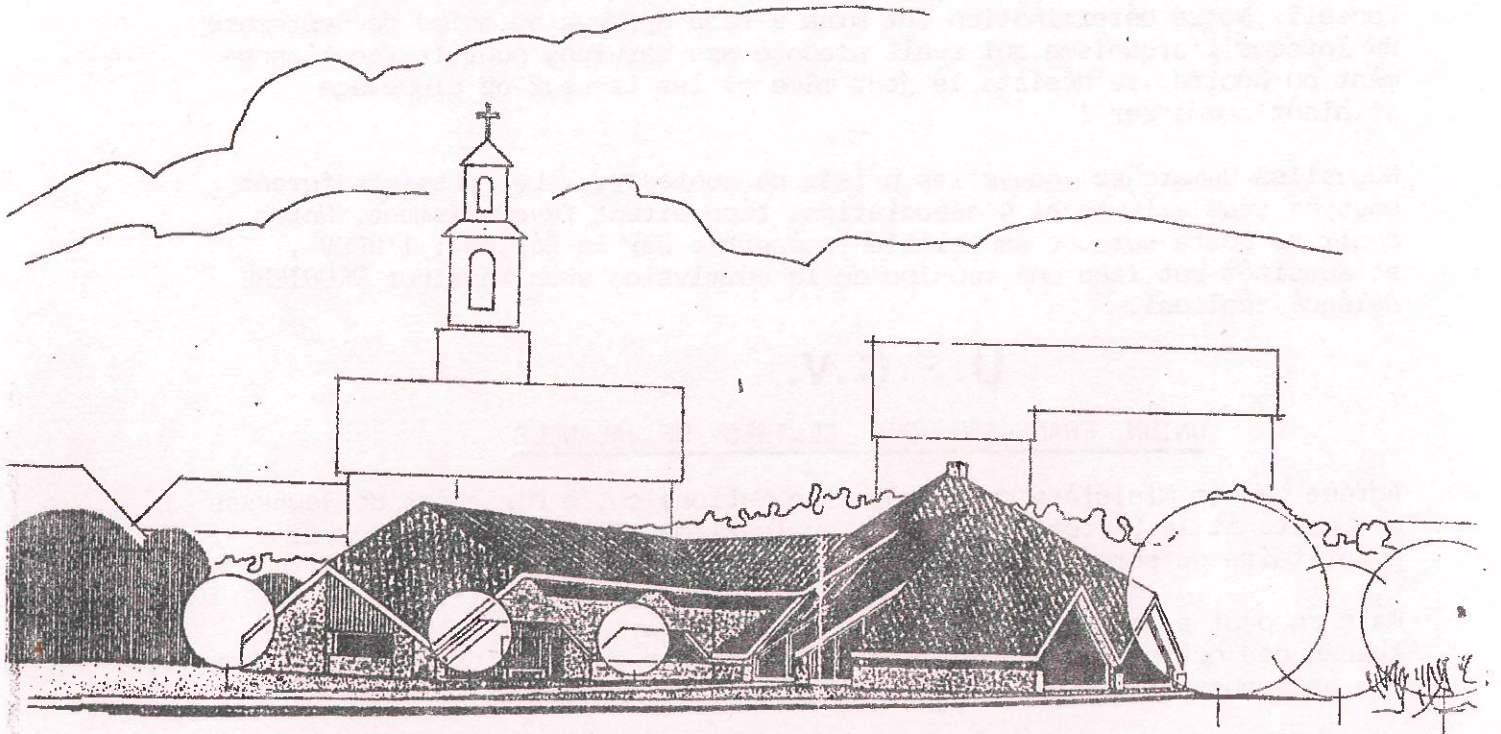
The following information is provided for your information. The data is based on the most recent available information. The data is subject to change without notice.

The following information is provided for your information. The data is based on the most recent available information. The data is subject to change without notice.

The following information is provided for your information. The data is based on the most recent available information. The data is subject to change without notice.

# 1987

## CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCUEIL MAISON FAMILIALE



Dans le bulletin municipal de 1984 nous avons indiqué clairement notre objectif : " faire de FRASNE un lieu de vacances vertes " et, pour l'atteindre nous avons mis sur pied un projet de Centre d'Accueil.

Messieurs COLLIN HUGUENDT et VANNOZ répondirent au concours d'architectes en présentant trois projets très différents pour le même montant. Vous trouverez ci-joint , les trois propositions. Le plan présenté par M. VANNOZ fut retenu pour l'originalité de sa conception par modules, permettant la réduction ou l'extension, pratiquement à la demande ( selon les études d'occupation moyenne ou les désirs des futurs partenaires).

Nous passerons sous silence les innombrables réunions, démarches , contacts qui nous ont menés de l'espoir au découragement , et vice-versa. Pendant plus de 3 ans cette étude figura au sein de presque tous les débats du Conseil. Notre détermination fut mise à rude épreuve au mois de septembre 86 lorsque l'organisme qui avait proposé ses services pour le fonctionnement du Centre , se désista le jour même où les travaux de piquetage allaient commencer !

Nouvelles démarches , nouvelles prises de contacts... Les dossiers furent envoyés tous azimuts et 4 associations répondirent favorablement. Notre choix se porta sur une association présentée par la Région : l'UFCV , et aussitôt eut lieu une réunion de la commission avec Monsieur PEURIERE délégué régional.

## U.F.C.V.

### UNION FRANCAISE DES CENTRES DE VACANCES

Agréée par le Ministère de l'Education Nationale , le Ministère de Jeunesse et Sports et le Secrétariat d'Etat au Tourisme , l'UFCV est un organisme prestataire de services auprès : - de ses adhérents  
- de la collectivité nationale

Mais on peut aussi la définir comme une institution d'éducation. Respectueuse des options de chacun , l'UFCV est fondée sur le libre développement des personnes et des groupes dans un esprit de pluralisme.

L'UFCV poursuit 4 types d'actions :

- l'animation
- la formation
- le tourisme
- le soutien à la vie associative

(extrait de la brochure nationale)

#### Au plan du tourisme:

" Le tourisme est un atout économique pour le Région de Franche Comté "

L'UFCV propose entre autres:

- de continuer à l'élaboration et à la réalisation de projets novateurs tenant compte de la spécificité de chaque situation communale.
- d'étudier et de monter tout projet touristique destiné au public le plus varié.

- de faire connaître les possibilités en matière d'hébergement touristique.
  - de recruter du personnel technique ou pédagogique hautement qualifié.
  - de créer de nouveaux services ou produits .
- ..etc..

L'UFCV FRANCHE COMTE est partenaire ,mais aussi active à part entière En créant elle-même des séjours ,elle entend s'engager concrètement dans le développement du tourisme:

- tourisme enfants (classes vertes ,de neig
  - tourisme familial
  - tourisme troisième Age
  - tourisme culturel et international,
- en valorisant le patrimoine régional par l'utilisation des atouts que représentent le TGV et la situation géographique de la Franche-Comté.

(extrait de la brochure régional)

#### Et sur le plan local ?

Le 9 février 1987 ,la commune de Frasne et l'UFCV signaient la convention les engageant conjointement pour la réalisation et le fonctionnement du Centre d'Accueil pendant 20 ans.

### C O N V E N T I O N

Le Conseil Municipal de FRASNE, réuni le lundi 26 janvier 1987, a voté le principe d'une collaboration avec la Délégation Régionale de l'U.F.C.V., Région Franche-Comté sur les bases suivantes :  
établissement de deux conventions, l'une d'étude et de conseil et l'autre de gestion à long terme.

#### La première :

à pour objet l'assistance technique, administrative, pédagogique relative à la construction d'une maison d'accueil et de tourisme à FRASNE. Celle-ci présentera les points de passage obligés suivants :

- une assistance-conseil en soutien à l'architecte VANNOZ tout au long de la construction qui devrait s'achever en mars 1988, sauf élément imprévisible non évaluable à ce jour ;

- la recherche et l'analyse de l'activité possible et la mise en place d'une politique de marketing associatif prenant en compte :

\* le phénomène T.G.V. et la relation parisienne notamment avec la maison de Franche-Comté à PARIS,

\* une "politique" à définir avec les services commerciaux de la S.N.C.F. régionale,

\* une analyse de besoins de la Franche-Comté en relation avec l'observatoire économique régional de l'INSEE,

\* la création d'un syndicat d'initiative local,

\* la création d'une zone nordique,

- la mise en place d'une gestion, d'un suivi et le contrôle de cette gestion ;

/...  
- la mise en place d'une équipe d'encadrement vacataire principalement recrutée sur un plan local dans la mesure du possible autour d'un directeur professionnel permanent sous convention U.F.C.V.,

- un engagement de l'U.F.C.V. pour la durée minimum du prêt réalisé par la Commune, en attendant une convention à long terme où notre Institution accepterait au moins un nombre de journées à produire dès l'ouverture de l'équipement :

- . en 1988 : 5 500 journées ;
- . en 1989 : 10 000 " ;
- . en 1990 : 12 400 " .

Ce seuil atteint serait un rythme de croisière à faire au minimum, ensuite, chaque année. Le prix de la location serait de 12 F la journée/internat. L'amortissement et les provisions seraient fixés à 8 F (4 F + 4 F) par journée, sachant que tous les investissements futurs seront à la charge du maître d'ouvrage : la municipalité de FRASNE. Le mode de réévaluation sera prévu dans le contrat de gestion à long terme.

- mise en place d'un bureau provisoire en la municipalité de FRASNE, à partir du 1er Septembre 1987.

L'ensemble de cette première convention est financée par la municipalité au profit de l'U.F.C.V. pour un forfait de 200 000 Francs (salaires, marketing, structures et publicité) payable en 3 versements :

- 60 000 Francs à la signature de la présente ;
- 60 000 Francs à la remise du rapport et de l'étude concernant la recherche et l'analyse de l'activité possible ainsi que de la politique de marketing associatif, en principe en Août 1987 ;
- 80 000 Francs à la signature de la deuxième convention ci-dessous.

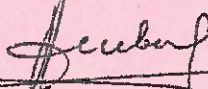
La deuxième convention de gestion à long terme  
comprend :

- l'analyse et la reprise partielle et complétée du contrat préalablement écrit avec un autre organisme,
- la mise en place d'un bail de location,
- la mise en place d'un contrat de gestion de type amphithéotique,
- la mise en place d'un comité de gestion dont les statuts restent à définir : association de gestion, U.E.R.L., etc..

Lé Maire de Frasne,

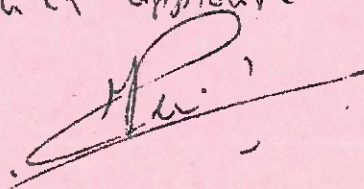
l'U.F.C.V.,

Lu et approuvé





Lu et approuvé



Quelques précisions:

- le taux de remplissage garantit à la commune une location équivalente au remboursement du prêt.
- le centre fonctionnera 8 mois par an.
- l'UFCV sera responsable de l'embauche d'un directeur à temps complet et d'une secrétaire à mi-temps; Les autres membres du personnel seront des vacataires. Il est bien entendu que les employés seront recrutés dans le secteur de FRASNE et que les fournisseurs locaux seront sollicités en priorité.

Un comité de gestion comprendra des représentants : de l'UFCV , de la Commune ,de la CAF ,de l'UDAF ..etc..

Il est prévu la création d'un syndicat d'initiative dans l'enceinte du Centre . Enfin ,et c'est très intéressant , le centre sera ouvert à tous: la population ,les touristes de passage ... pourront bénéficier de l'animation au même titre que les pensionnaires.

Les travaux ont été attribués aux entreprises suivantes:

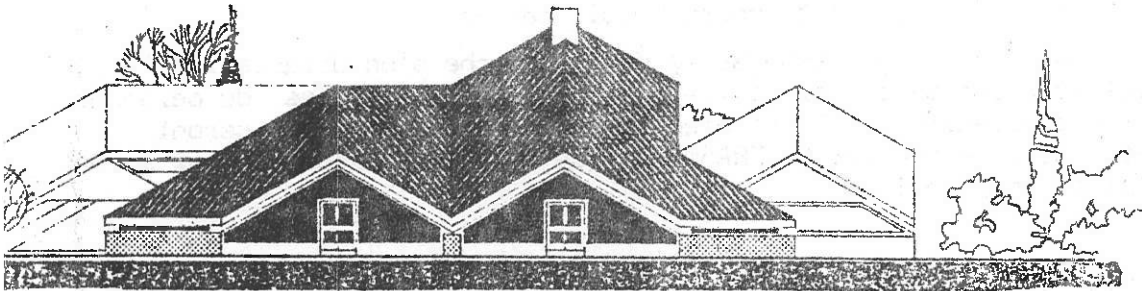
- Terrassement :	JEANWIN	Maçonnerie :	RUGGIERRI
- Charpente :	VIEILLE R.	Menuiserie :	MARMIER-ROYET
- Couverture inox:	MILLE GODIN PANSERI	Serrurerie :	HUMBERT
- Electricité :	GODIN	Sanitaire :	MILLE
- Chauffage central	GODIN	Carrelages :	PECLET
- Revêtement de sols :	MICHEL	Plâterie peintures :	CHAGROT
- Aménagement des abords :	SACER		
- Espaces verts :	MAUGAIN		

Lors de la dernière réunion avec les adjudicataires, il s'avera que toutes les entreprises étaient d'accord pour conserver le marché dans les mêmes conditions malgré une diminution du coût des travaux par rapport au projet initial. Les premiers coups de pioche devraient être donnés dès ce printemps.

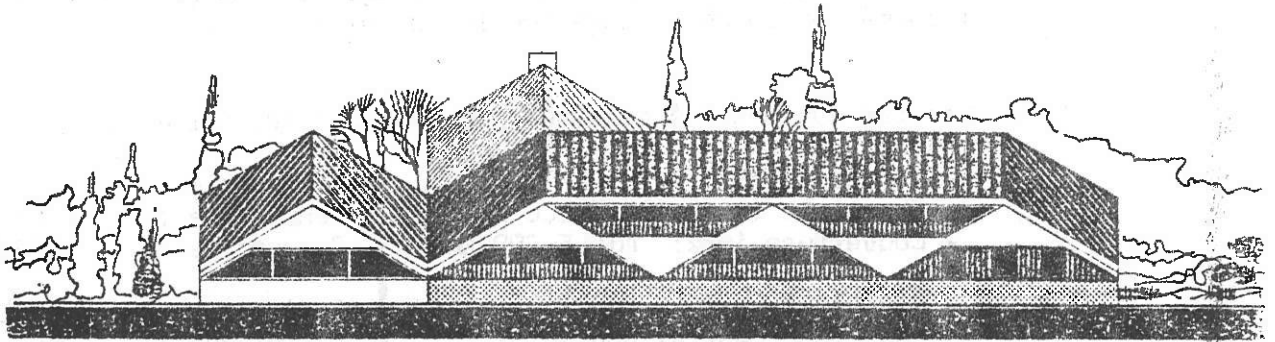
Ainsi le Centre d'Accueil sortira de terre en 1987 . Malgré certaines réticences légitimes ,la municipalité ne doute pas de l'intérêt de cette réalisation pour la vie du village. Elle souhaite que cette première concrétisation de ses efforts pour le développement de la commune soit le point de départ d'un véritable programme d'expansion. La création du Centre d'accueil ne constitue pas une entrave à la réalisation d'autres projets, tels que création d'une maison de retraite, implantation d'une usine ... Si vous avez des idées ,des relations ,n'hésitez pas à en parler avec les responsables municipaux.

L'avenir de FRASNE est l'affaire de tous .  
00

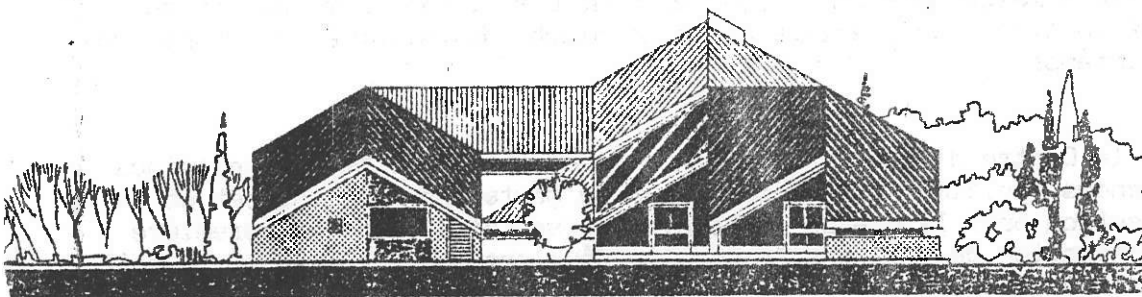
# projet VANNOZ



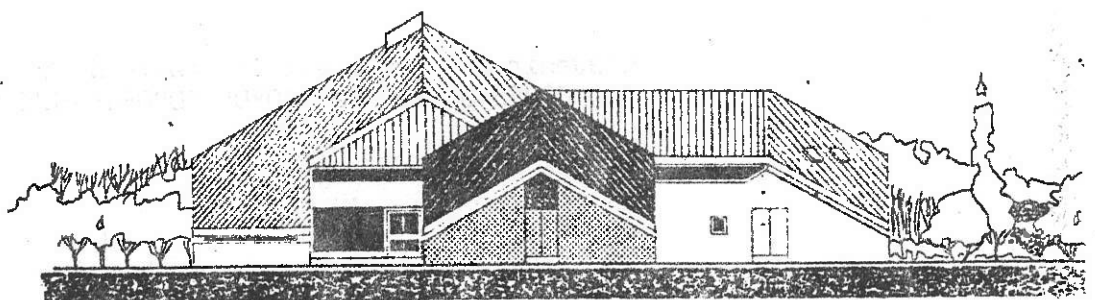
VUE SUD EST



VUE NORD OUEST



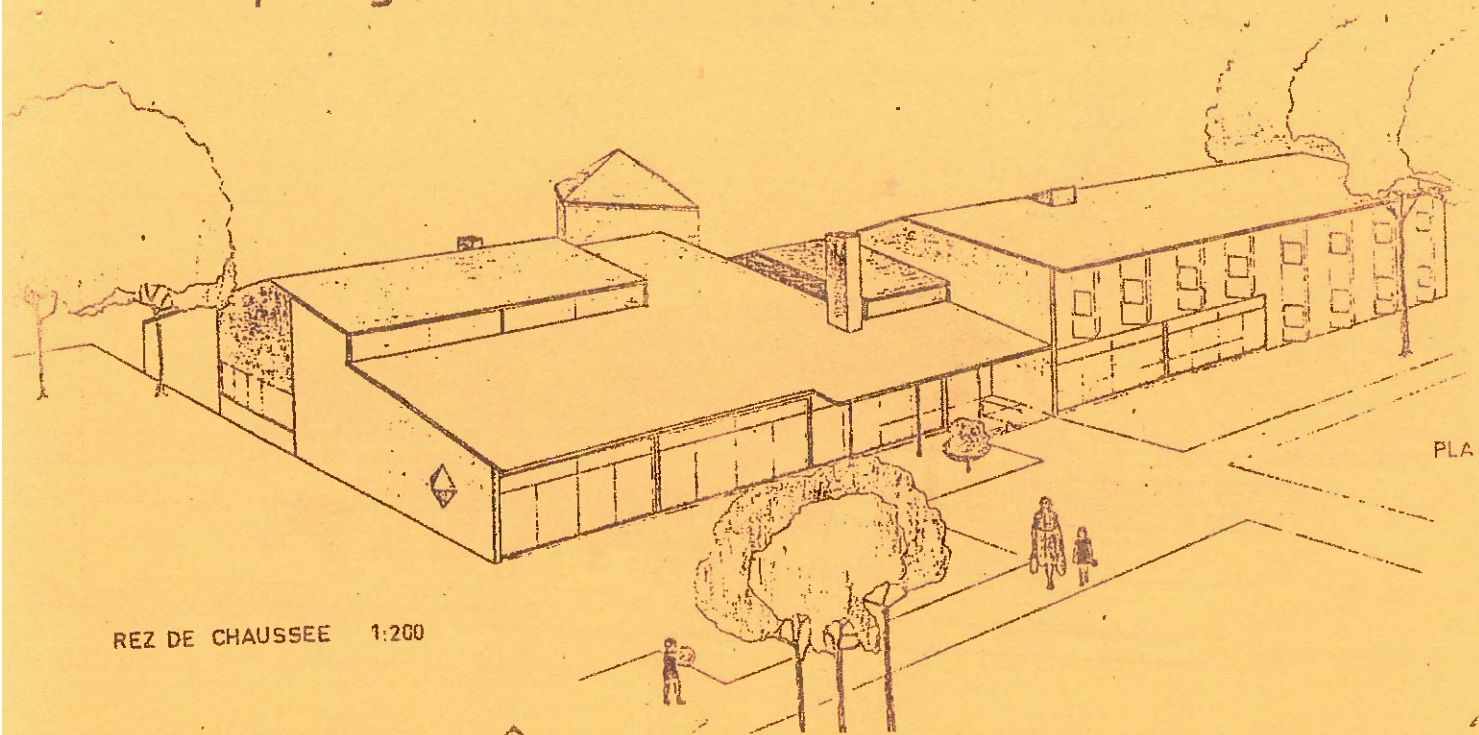
VUE SUD OUEST



VUE NORD EST



# projet COLLIN

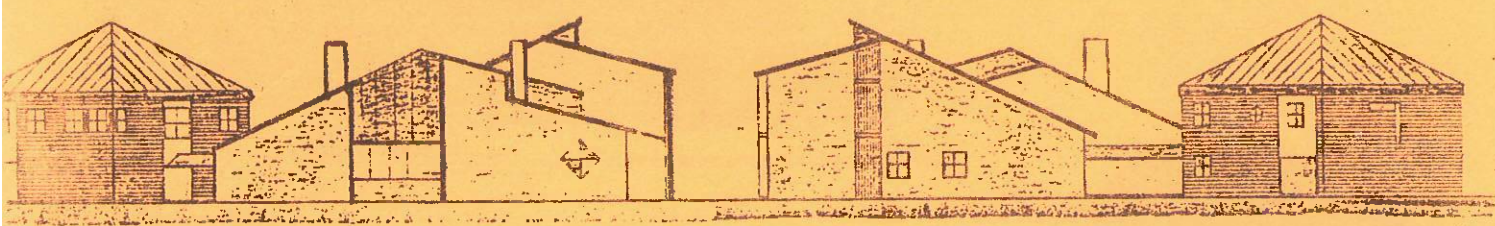


REZ DE CHAUSSEE 1:200

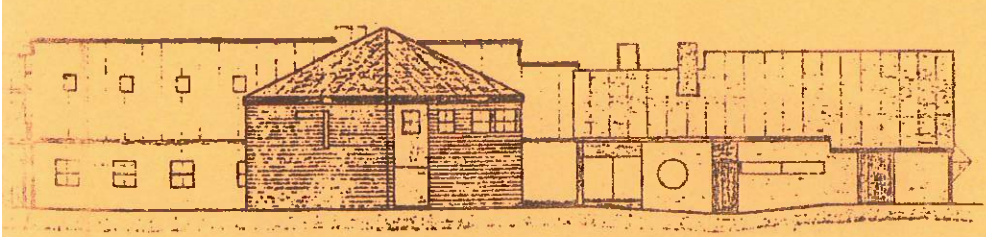
PLA

UD-OUEST

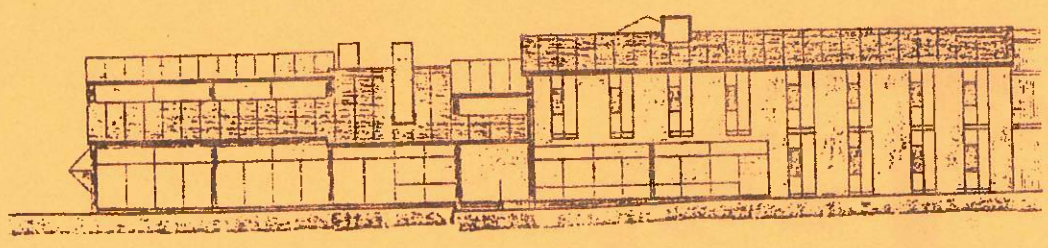
NORD-EST



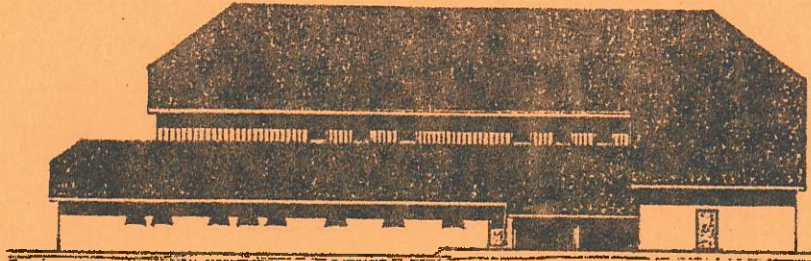
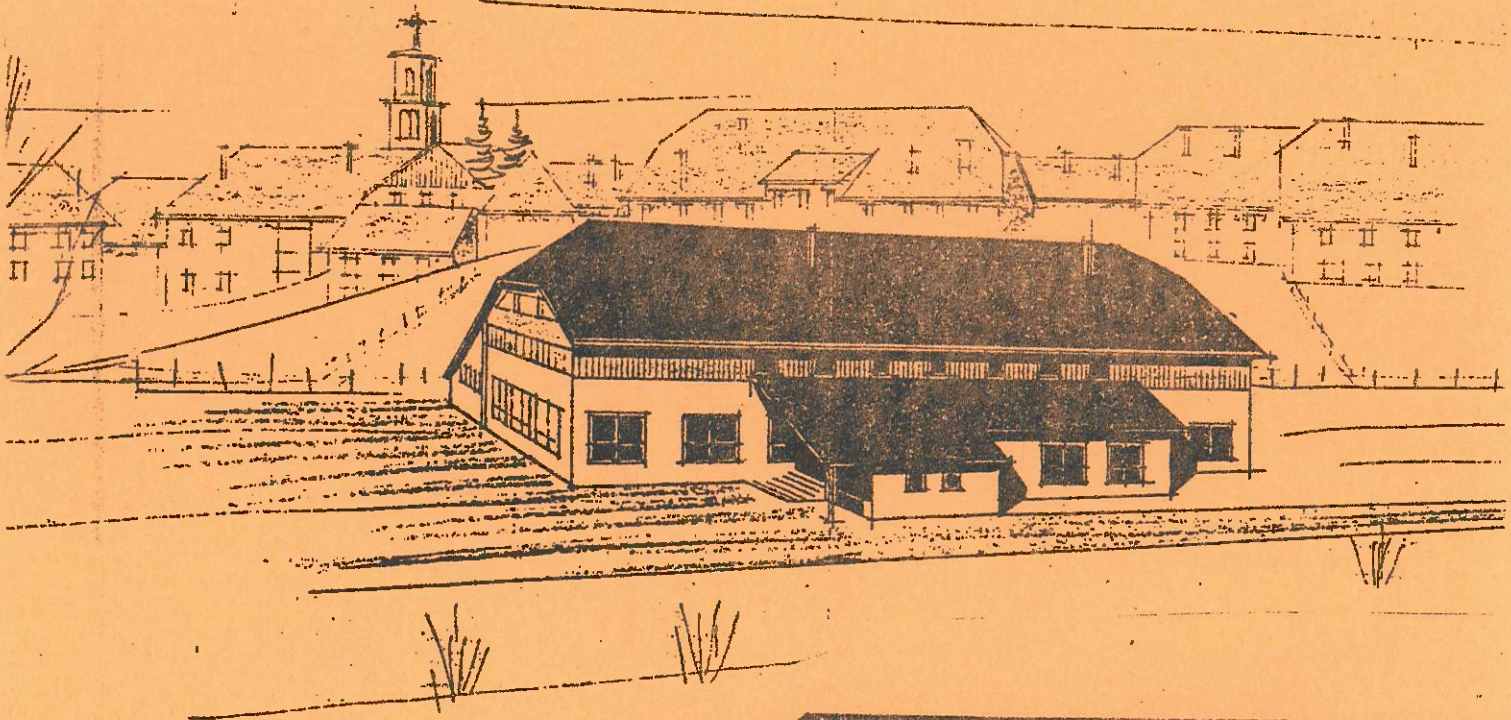
NORD-OUEST



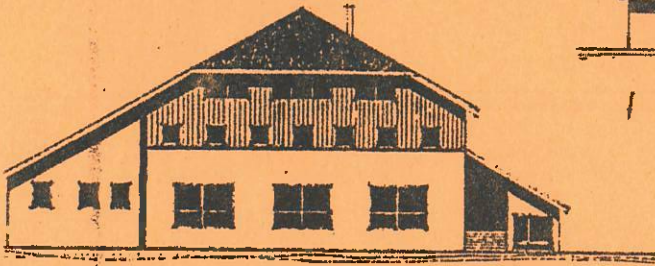
SUD-EST



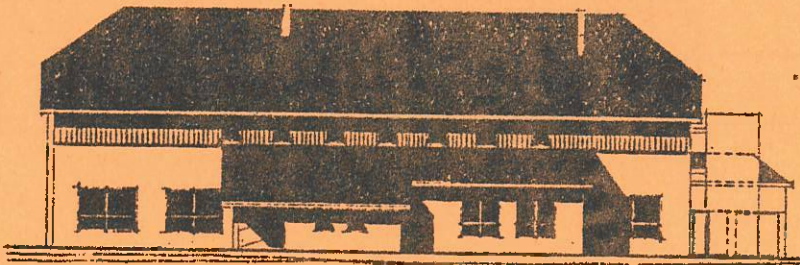
# projet HUGUENOT



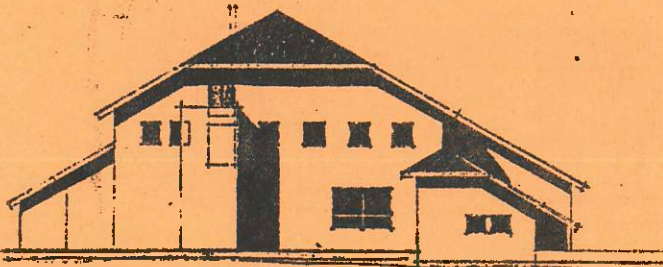
façade nord.ouest



façade sud.ouest



façade sud.est



façade nord.est

# QUELQUES PROJETS

## chemin de combressand

La partie n'ayant pas encore été retouchée de la route qui conduit au quartier des Cités, c'est-à-dire la portion de route allant de la sortie des ponts jusqu'au premier virage, face à la ferme de M. Charles COURDIER, sera programmée en 1987.

La solution retenue sera probablement la mise en place d'une tapis d'enrobé ( après élargissement de chaque côté ) sur la chaussée actuelle, ainsi que sur la partie haute du virage, de façon à renforcer l'assise de celui-ci.

Ces travaux pourraient être entrepris dès le printemps.

## rue des gentianes

Pour achever les travaux de voirie dans le quartier des Cités et pour profiter de la venue des engins de la SACER, la rue des Gentianes sera revue, goudronnée et gravillonnée, ainsi que la partie non terminée de la rue de la Platière.

## électricité

Afin de renforcer le quartier de Bellevue et des Tôles dans le domaine de l'alimentation électrique, un nouveau poste de transformation sera construit entre les maisons Mille et Lhomme.

Deux agriculteurs ayant fait la demande pour l'alimentation de leurs fermes en électricité, la commune a présenté leurs dossiers et les travaux seront pris en compte dans le cadre d'extension de réseau. Précisons que pour ces derniers, la part restant à la charge de la commune sera remboursée par les Agriculteurs concernés, à savoir MM. Marmier Daniel et Jacquin Max.

DEVIS de l'ensemble : 250 000 F

## plantations

En 1986, nous avons dû procéder à l'échange d'un grand nombre de prunus dans l'avenue des Marronniers, ces derniers ayant gelés. De même nous avons dû intervenir dans la cour de l'école pour les mêmes raisons.

EN 1987 nous allons terminer de remplacer les prunus dans l'avenue.

Signalons aussi les plantations qui ont été faites autour de la salle des fêtes ceci grâce à la participation de l'association UNIVERS, qui a fourni l'ensemble des plans nécessaires.

# GENEROSITE

La collecte organisée en 1986 au profit de la ligue, contre le cancer a permis d'envoyer 16 841F au comité départemental de Besançon contre 12 575 F en 1985 soit 4 166 F de plus. Une mention bien en particulier au club du 3ème Age qui a fait un don de 500F.

La presque totalité des sommes reçues est affectée à la recherche fondamentale soit pour doter les établissements hospitaliers départementaux d'appareils ultra-modernes comme ce bistouri à ultrason ( voir E.R. du 7.12.86) dont le coût : 450 000F a été financé pour moitié par la ligue du département du Doubs et qui est utilisé au CHU de Besançon.

A noter aussi que la vente du verre de récupération a rapporté 2 465F pour Frasne . Cette somme a été versée à la Ligue.

La vente des brioches au profit de l'enfance inadaptée de Pontarlier et sa région a produit la somme de 9 300F .Les fonds recueillis en 86 ont servi à l'extension de l'atelier protégé qui occupe actuellement 110 handicapés adultes et à l'institut médico-éducatif ,établissement d'enfants handicapés où l'on a aménagé des aires de jeux.

## A.C.I.M.

C'est 20 années d'expérience de jumelages par la base entre des "coins" de France et des "coins" du Tiers Monde les plus démunis.

C'est en 1986 plus de 585 jumelages en France ,dans 65 départements.

C'est en 1986 ,en Franche -Comté ,85 villages jumelés ,dont 72 dans le Doubs.

C'est une O.N.G. (organisation non gouvernementale) reconnue d'utilité publique ,ouverte à toutes les sensibilités religieuses, politiques ou philosophiques ,qui est présente dans 20 pays de l'Inde, d'Afrique et d'Amérique du Sud.

L' A.C.I.M. à FRASNE:

La collecte faite tous les mois depuis juin 1983 auprès de nombreux adhérents a rapporté la somme de 54 146 F.

La grande partie des fonds recueillis est affectée à HONDURGATE (Inde) notre jumelage ,avec la réalisation d'une école pour l'alphabétisation des enfants et des adultes. En même temps,l'aide au Mali par la participation des frais de container transportant du matériel urgent , la récupération de médicaments et dernièrement l'aide à plusieurs villages du tiers-monde.

M e r c i aux généreux donateurs ,aux responsables  
et à tous ceux qui se dévouent pour quêter pour  
toutes ces actions.

# SIVOM

L'année 1986 a été marquée au niveau du SIVOM par d'importantes décisions et modifications en ce qui concerne:

- Le Collège
- La gendarmerie
- Le ski
- Les ordures ménagères

## COLLEGE

Suite à la loi sur la décentralisation, la gestion du Collège est passée sous la responsabilité du Conseil Général. Ceci implique:

1°)- que les crédits de fonctionnement sont versés par le Conseil général et que les communes participent pour 36% à ces frais avec une répartition en fonction du nombre d'élèves et du potentiel fiscal de chaque commune.

2°)- que les dépenses d'investissement ( grosses réparations ...) le SIVOM gardera à sa charge 40% des dépenses hors taxes, le Conseil Général prenant les 60% restants. Bien entendu si les décisions appartiennent aujourd'hui au Conseil Général, elles seront néanmoins prises après concertation entre les deux parties.

Malgré tout les communes du SIVOM continuent à verser une subvention à la coopérative du Collège ( soit 135 F par élève en 1986 ). Elles gardent aussi à leur charge le coût de la location de l'atelier Mayet. Pour ce dernier nous devons déplorer le fait que l'organisation des différents enseignements du Collège n'ait pas permis de conserver le poste de professeur chargé de l'enseignement de la technologie, et qui utilisait l'atelier. Nous essayons d'intervenir afin que cette situation soit revue.

## GENDARMERIE

Des travaux d'entretien ont été programmés cette année à la gendarmerie: traitement de toutes les parties bois extérieures et réfection de la façade la plus exposée afin de la rendre plus étanche.

COUT DES TRAVAUX = 69 433 F réalisés par entreprise CHAGROT

## SKI

Chaque année, le fonctionnement du téléski faisait l'objet d'interminables discussions. Devant l'importance des travaux à réaliser pour la mise en conformité, le SIVOM par 13 voix contre 8 a décidé de suspendre le fonctionnement de cette installation. Une étude portant sur les 10 dernières années a fait ressortir que la moyenne de nombre de journées de fonctionnement était de 15 par an. Chacun peut en penser ce qu'il veut, mais il est peut-être regrettable de s'être privé d'une station qui par son caractère familial, était malgré tout appréciée.

Les regrets sont d'autant plus forts que nous aurions pu cette saison considérablement augmenter la moyenne des journées de fonctionnement.

Par contre au niveau du ski de fond ,les efforts sont sensibles en vue d'améliorer la qualité des pistes. Pour y réussir le SIVOM s'est donné des moyens nouveaux en achetant un skooter pour le secteur de BULLE BANNANS DOMPIERRE . Coût : 57 500 F ;

D'autre part BONNEVAUX ayant été pris dans le périmètre de la zone nordique,nous avons pu baser le daleur à Frasne pour assurer le damage des pistes jusqu'à BOUJAILLE. Le secteur de BOUVERANS LA RIVIERE garde quant à lui l'ancien skooter. BONNEVAUX sera desservi par le syndicat du Laveron ,Frasne assurant la liaison avec la GTJ.

Sur le secteur de FRASNE ,M. Jean Pierre COURDIER assure la conduite de l'engin. Chacun a pu apprécier la qualité du traçage et c'est pour cela qu'il nous semble raisonnable de demander une vignette par famille pour aider le club à financer les frais de fonctionnement. Il est regrettable que certaines personnes n'acceptent pas de nous aider . Je tiens à préciser une nouvelle fois qu'au cours de ces deux dernières années le SIVOM a investi plus de 200 000F pour le ski de fond .

Nous tenons aussi à signaler l'aide que nous apporte le Conseil Général pour l'achat des engins et pour les frais d'entretien des pistes. 80 534F en 1986. Qu'il en soit chaleureusement remercié.

## **ORDURES MENAGERES**

Bien que notre SIVOM se soit équipé d'un four pour détruire ses ordures ménagères en 1981 ,il a été décidé de participer au syndicat d'étude pour le traitement des ordures ménagères du Haut-Doubs. Avec les autres collectivités adhérentes il a réfléchi au moyen de mettre en place une structure performante pour les 65 communes concernées.

Trois ans de travail ont permis à ce syndicat de choisir le type d'usine à incinération la mieux adaptée et de prévoir le financement. Si le coût prévisionnel de cette construction semble démesuré ( 5 milliards de centimes) il ressort des calculs des coûts de revient un montant de 280F par tonne et par an soit environ 55F par habitant et par an. Ce coût tient compte des recettes prévues pour la vente de la chaleur grâce à un réseau urbain de distribution sur PONTARLIER.

Les études étant terminées ,il a fallu passer à la phase de réalisation et pour cela transformer le syndicat d'étude en syndicat de réalisation. C'est à ce niveau que notre SIVOM s'est démarqué de ses collègues, puisque les délégués ont refusé d'adhérer au syndicat . Les arguments avancés par ceux qui sont contre sont les suivants:

- nous sommes équipés d'un four qui donne satisfaction et qui vient d'être refait en partie ( 78 000F de travaux en 1986 )

Chaque commune peut y conduire ses ordures avec ses propres moyens alors que pour aller à l'usine de Pontarlier, il faudra mettre en place un service de ramassage qui reviendrait à environ à 70F par an et par habitant, et qui n'aura pas la souplesse du service actuel.

Quant à ceux, qui sont pour aller à Pontarlier, ils font remarquer:

- Que le four se dégrade rapidement et que les frais d'entretien seront toujours de plus en plus importants.

- Que les normes de lutte contre la pollution ne sont pas respectées au four.

- Que Pontarlier exigera un droit d'entrée le jour où il faudra se diriger vers l'usine. Cette somme sera certainement importante.

- Que pour certaines communes, le coût de revient de la collecte est déjà proche de celui fixé plus haut.

Il faut être conscient que la lutte contre la pollution est nécessaire et que dans l'avenir, le traitement des ordures ménagères et des eaux usées sera une lourde charge pour les budgets communaux.

Le Téléski et les ordures ménagères, deux dossiers qui ont fait surgir au sein du SIVOM des divergences de jugement importantes. Nous espérons qu'elles ne mettront pas en danger la nécessité de travailler sur un plan intercommunal et voire même sur un plan intersivomal.

---

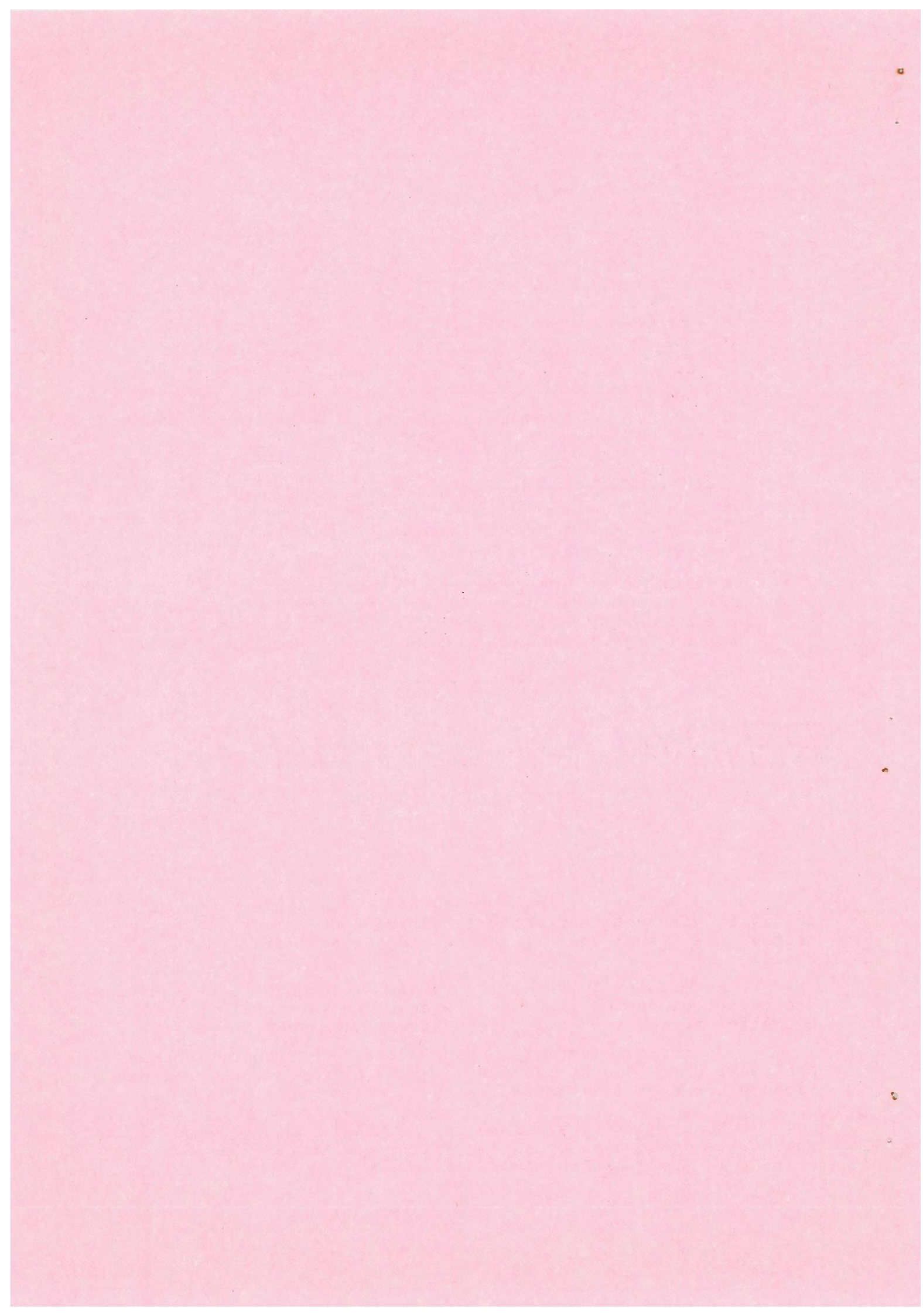
## RENOVATION DE L'HABITAT ANCIEN

Les Maires des communes du SIVOM DE FRASNE et du DISTRICT DE LEVIER viennent de prendre la décision de lancer sur notre secteur une OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Après une étude sur l'ensemble des communes, les conseils décideront de monter les dossiers avec les particuliers en vue d'améliorer, pour ceux qui le souhaitent, leur ancien habitat.

Un cabinet spécialisé sera alors à la disposition des habitants pour étudier leurs cas et pour préparer leurs dossiers de financement avec les différentes subventions possibles.

Nous espérons ainsi faire revivre le coeur de nos villages qui ont tendance à se dépeupler, alors que toutes les structures et tous les réseaux sont en place.





# ETAT CIVIL 1986

## naissances

1.	ALPY Léa	10.08
2.	BARTHOD Elise	4.01
3.	BARTHOD Jean	3.12
4.	BERION Romain	16.12
5.	BETTINESCHI Jessica	4.01
6.	BOLE Katialine	28.05
7.	BRETILLOT Fanny	3.07
8.	CHAGROT Yoann	10.06
9.	DUVAL Fabrice	12.05
10.	GROUD Alexandre	28.12
11.	HAUBRY Charlotte	21.06
12.	LANDRY Johann	24.06
13.	LAPPRAND Laure	22.05
14.	MARMIER Fabienne	19.07
15.	MOUGET Mickaël	9.12
16.	PARIS Mathias	17.03
17.	PARIS Nathalie	11.07
18.	PIGHIN Laura	15.04
19.	PLAISSE Romaric	4.12
20.	ROLET Virginie	14.08
21.	SAULNIER Adrien	19.08
22.	VACELET Benjamin	10.03
23.	VANTHIER Marina	24.10
24.	VUILLEMIN Thomas	20.10
25.	COURDIER Marion	14.05

## décès

BAUD Robert	11.04
BESANCON Vital	3.09
BOLHY Marie épouse CUENIN	12.09
BOUVERET Georges	13.09
CHAUVIN Marie épouse BOUVERET	20.03
DAVID marie Louise épouse LACROIX	24.05
DESARMENIEN René	2.08
GREUSARD Charlotte épouse JALLON	4.05
JOINIE Fernande épouse RAVIER	2.02
LEPEULE André	14.06
MARTELET Denis	13.06
NICOD Francis	25.03
NICOLET Gilberte épouse GIROD	28.09
OUDET Marie Louise épouse HOSTETTLER	30.10
PAGNIER Benoit	20.11
SERRETTE Henri	9.12
TROUTTET Marcel	17.03
TROUTTET Louis	23.01

## **mariages**

CARON Yann et LACORRE Florence  
CHOLLEY Bruno et NEVES MARTINS Maria  
DEFRASNE André et COMTE Nathalie  
JAÇQUIN Christophe et MARMIER Laurence  
LAMBERT Michel et FRISA Françoise  
MAIRET Dominique et DESCHAMPS Maryse  
MARMIER Dominique et MARGUET Edith  
SANCHES Jean Charles et JEANNIN Patricia  
TILLY Pascal et TARDEVET Chantal

Mariages célébrés à l'extérieur de la commune

MARMIER Noël et PAQUETTE Chantal  
MARMIER Didier et MIVELLE Annie  
TARDEVET Daniel et GUYOT Maryline  
HUMBEY Jean Charles et JAPY Géraldine

BIBLIOTHEQUE

MUNICIPALE

ouverture à la mairie  
tous les samedis de  
13h30 à 15h

le

# Guide de la Réserve Naturelle

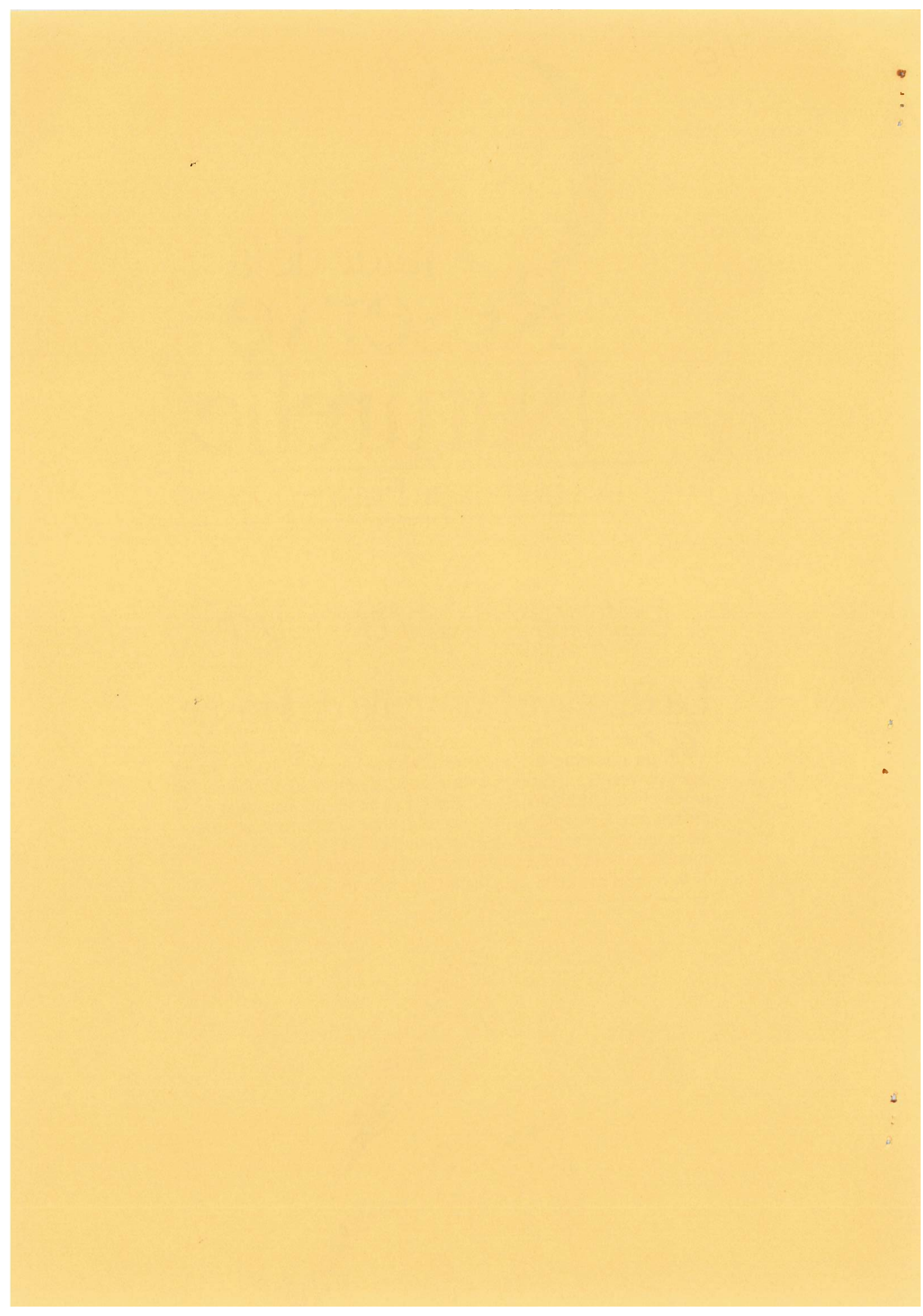
des marais de Frasne (Doubs)

*est en vente 50 F*

## La Réserve Naturelle de Frasne

“ Frasne a la chance de posséder un écosystème remarquable : un ensemble de milieux naturels à la fois variés et spécifiques que l'on rencontre rarement en France. Faune et flore des étangs jouxtent les tourbières elles-mêmes à la limite du plateau et de la montagne... Que vous soyez scientifique ou simplement amoureux de la nature, ce guide vous permettra d'explorer et de mieux connaître le caractère exceptionnel des paysages de la réserve naturelle des marais de Frasne. ”





# POS

## PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

il est publié depuis le

20 . 11 . 1986

---

mais vous pouvez apporter  
vos observations et vos  
réclamations dans le  
cadre de l'enquête publique  
jusqu'au 24 mars 1987

Adressez - vous  
à la mairie .

